

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Concitoyennes,
Concitoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les derniers états financiers (2009), le dernier rapport des vérificateurs externes et du vérificateur général;
- Le dernier programme triennal d'immobilisations (2010-2011-2012);
- Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours (2010);
- Les orientations générales du budget 2011 et du plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même

cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste doit indiquer, pour chaque contrat, le nom du cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

De plus, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q. c. T-11.001), le maire d'une municipalité où un règlement sur la rémunération des élus est en vigueur, doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de celle-ci, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS, LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES ET DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

1.1 Les états financiers consolidés 2009

Les états financiers municipaux sont présentés en consolidant tous les organismes du périmètre comptable de la Ville :

- Les activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées de l'année 2009 se sont soldées par un résultat net favorable de 8 522 730 \$;
- L'excédent de fonctionnement non affecté se chiffre à 13 989 209 \$ au 31 décembre 2009;
- Au 31 décembre 2009, la dette à long terme de la Ville était de 271 009 576 \$ comparativement à 255 301 560 \$ au 31 décembre 2008. La dette à long terme consolidée avec les organismes du périmètre comptable s'établissait à 320 488 817 \$ au 31 décembre 2009.

1.2 Le rapport des vérificateurs externes 2009

Le rapport des vérificateurs externes Dessureault, Leblanc, Lefebvre, CA, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, stipule que les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2009, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

1.3 LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le rapport du vérificateur général sur les états financiers consolidés stipule que ces états donnent à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

2. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

Les prévisions triennales des dépenses d'immobilisations se résument ainsi :

	2010	2011	2012	Total
Coût brut	76 297 000 \$	62 952 000 \$	42 283 000 \$	181 532 000 \$
Financement externe	(44 423 000) \$	(32 487 000) \$	(16 785 000) \$	(93 695 000) \$
Coût net	<u>31 874 000 \$</u>	<u>30 465 000 \$</u>	<u>25 498 000 \$</u>	<u>87 837 000 \$</u>

Le programme triennal d'immobilisations vise à prioriser les investissements à réaliser au niveau des infrastructures municipales, dans le respect de la capacité de payer des citoyens.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2010

L'analyse de l'évolution des revenus et des dépenses pour l'année 2010 nous permet d'anticiper un surplus budgétaire d'environ 1 700 000 \$, et ce, essentiellement dû à des revenus non prévus. N'eut été de l'apport de nouveaux revenus provoqués par nos efforts de création de la richesse, l'équilibre financier aurait été inatteignable. Au 31 décembre 2010, nous estimons que la dette à long terme de la Ville (incluant les refinancements en cours, s'il y a lieu, devrait se situer à 300 274 150 \$ comparativement à 271 009 576 \$ au 31 décembre 2009. La dette brute à l'ensemble de la nouvelle Ville de Trois-Rivières et à l'ensemble des secteurs représentant les ex-villes, quant à elle, passerait de 184 722 200 \$ à 204 443 000 \$. La partie de la dette totale subventionnée est de 25 011 538 \$, soit 8,25 % de la dette.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal sont :

a) de la Ville de Trois-Rivières :

	Rémunération	Allocations de dépenses	Traitement total annuel
Maire	127 351 \$	14 498 \$	141 849 \$
Conseiller	27 748 \$	13 874 \$	41 622 \$
Membre du comité exécutif	12 938 \$		12 938 \$
Vice-président du comité exécutif	19 407 \$		19 407 \$
Maire suppléant	Note 1		Note 1

Note 1 La Ville verse au maire suppléant une rémunération additionnelle suffisante pour qu'il reçoive à compter du 61^e jour qui suit celui où la charge de maire est devenue vacante et jusqu'à ce que telle vacance cesse, une somme égale à 90 % de la rémunération du maire.

b) de la Société de transport de Trois-Rivières :

- Rémunération de base : 187,35 \$ par mois
- Au président : 964,90 \$ par mois (incluant la rémunération de base de 187,35 \$)

La Ville y délègue cinq membres du conseil.

- 187,35 \$ par réunion du comité de retraite

La Ville y délègue deux membres du conseil.

c) de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie :

- Rémunération de base : 302,96 \$ par mois
- Allocation de dépenses : 885,27 \$ annuel

- Présence à une séance

spéciale : 302,96 \$ par séance spéciale

La Ville y délègue un membre du conseil.

- d) du Comité intermunicipal de gestion des déchets du comté de Champlain :

- Rémunération de base : 100 \$ par réunion du comité

Allocation de dépenses : aucune

La Ville y délègue deux membres du conseil.

5- DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19). Cette liste couvre la période du 3 septembre 2009 au 30 septembre 2010 inclusivement.

6- LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2011 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

Chacun des derniers rapports sur la situation financière de la Ville de Trois-Rivières, que je présentais, comportait dans son premier paragraphe des éléments concernant la précarité financière des Villes, leurs difficultés de financement, le vieillissement des infrastructures et surtout, la désuétude de la fiscalité municipale.

Le rapport de cette année ne fera pas exception. En effet, en 2010, le gouvernement du Québec a pris un certain nombre de décisions qui auront inévitablement des conséquences sur le monde municipal.

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont décidé de mettre fin au programme de soutien à la réhabilitation et à la réfection des infrastructures. Les infrastructures municipales ne sont pas en meilleur état qu'elles ne l'étaient l'année dernière et la situation n'ira pas en s'améliorant, malgré les efforts que nous avons consentis. Le gouvernement du Québec parle de prolonger PRECO ce qui pourrait nous apporter un soulagement en regard de la réfection des conduites d'aqueduc.

En ce qui a trait à la pérennité de la taxe d'accise, le monde municipal a obtenu que cette dernière soit prolongée jusqu'en 2014. Nous aurions espéré plutôt une confirmation de l'état permanent de cette taxe, ce qui aurait facilité toute notre planification à moyen et long terme.

Un autre élément avec lequel nous devons composer en 2011 est l'augmentation de 1 % de la TVQ représentant près de 1,5 M\$. Vous comprendrez que cette augmentation aura des conséquences sur tous nos achats et nos travaux.

Au chapitre des matières résiduelles, le gouvernement du Québec avait promis aux Villes une compensation à 100 % du coût de l'opération recyclage par les industries, commerces et institutions. Tel ne sera pas le cas, ce qui a pour conséquence de nous priver de près d'un demi-million de dollars.

Le monde municipal répète, sans relâche, qu'il faut revoir la fiscalité municipale. Nous vivons avec une fiscalité obsolète, ne répondant plus aux nouvelles responsabilités qui incombent au monde municipal. Pour chaque dollar dépensé, seuls 8 % reviennent au monde municipal. Par ailleurs, de nouvelles responsabilités nous incombent sans cesse en matière de sécurité publique, de services sociaux, de développement économique, de développement touristique, et ce, sans compter les nouvelles normes

gouvernementales qui viennent mettre encore plus de pression sur notre champ fiscal.

En 2011, certains éléments auront des conséquences directes sur notre budget et nos marges de manœuvre. En effet, en regard du schéma de couverture de risques, nous franchissons une autre étape, soit celle de l'ouverture de la caserne n° 3 dans le secteur Est de Trois-Rivières. Avec cette caserne, vient l'ajout de 21 pompiers permanents et de tout ce qui entoure la création de ces postes.

En ce qui concerne l'eau, nous avons, comme vous le savez, entrepris depuis quelques années une réfection complète de notre usine de production d'eau potable. En 2011, nous commencerons à ressentir les effets des efforts financiers que nous avons consentis qui se répercuteront dans l'augmentation du coût de production de l'eau potable.

Depuis 2008, le rendement des régimes de retraite a subi le contrecoup de la débandade financière mondiale. La Ville de Trois-Rivières, de par sa gestion très conservatrice du régime de retraite, est passée à travers cette crise de façon assez admirable. Toutefois, la Régie des rentes a décidé, en accord avec l'Ordre des actuaires, de renforcer certaines normes qui auront des conséquences comptables sur tous les régimes de retraite. En plus des normes des régimes de retraite, les Villes auront à faire face à des coûts supplémentaires en matière de CSST et de Régie des rentes.

Finalement, comme je le mentionnais au départ, l'ajout de 1 % de la TVQ aura un impact budgétaire non négligeable avec lequel nous devons composer en comprenant qu'il n'y a, avec cette augmentation, aucune valeur ajoutée.

Relativement aux budgets de chacun des services municipaux, nous avons demandé aux directeurs de service de revoir leurs façons de faire, de

requestionner ce qui s'inscrit dans une forme de tradition afin de minimiser au maximum l'impact des décisions gouvernementales, et ce, afin de ne pas diminuer les services que nous donnons à la population et la qualité de ces derniers.

Au chapitre du plan triennal, nous entendons, en 2011, investir dans la qualité de notre réseau routier d'artères principales. L'augmentation du flux de circulation nous oblige à faire des corrections à quelques-unes de nos principales artères.

En 2011, nous mettrons aussi en œuvre les correctifs qui nous ont été décrétés par l'audit des bâtiments qui a été réalisé au cours de la présente année. La Ville de Trois-Rivières est propriétaire de plusieurs bâtiments allant des bibliothèques aux stations de pompage. Des centaines de bâtiments sont sous notre gouvernance et ils ont vieilli, malgré des investissements importants; nous devons donc consentir un effort encore plus considérable pour apporter les correctifs nécessaires.

En 2010, à la fin du mois d'octobre, près de 1 300 unités neuves ont été construites à Trois-Rivières. Heureuses nouvelles qui nous indiquent que les investissements privés sont au rendez-vous. Les contacts et les rencontres que j'ai eues tout au cours de l'année me laissent croire que 2011 sera sous le même signe et particulièrement dans le secteur de Trois-Rivières sur Saint-Laurent.

Trois-Rivières a changé de visage et les personnes, tant de Trois-Rivières que de l'extérieur, que j'ai rencontrées ne cessent de me le mentionner. Trois-Rivières est devenu une ville festive, une ville d'animation, un centre-ville dynamique, une ville propre où il fait bon vivre. En 2011, nous nous assurerons de poursuivre dans ce sens, nous allons continuer à animer notre milieu, à soutenir nos organismes, à embellir nos espaces, à assurer une

propreté de nos rues et de nos équipements, à perpétuer le sentiment de sécurité et à faire rayonner Trois-Rivières à l'extérieur de nos frontières.

Trois-Rivières, ce 9 novembre 2010

Le maire,

Yves Lévesque